

1755 Januar 17., Paris

A

SCHREIBEN VON [GARDEOBERST UND LIEUTENANT GENERAL BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN AN GARDEHPTM. [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN, "BRIGADIER ES ARMEES DU ROY [LUDWIG XV.]", "PAR BASLE A ZUG"

"Je t'ay mendé ... par ma derniere lettre<sup>1</sup> en reponse de ta lettre du 28 ... [Dezember] que tu fit la demande au canton de Zurich et a celuy de glaris [- konkret sollte der Adressat die dortigen Behörden, nämlich Bürgermeister und Rat bzw. Landammann und Landrat angehen -] de la permission d'engager les 20 hommes dans la Comté de Baden et dans le Bas freyen ambte [wo die genannten beiden Orte neben Bern an der Regierung mitbeteiligt waren], a l'exemple de celle que le canton de Berne [d.h. dessen Schultheiss und Rat] a donné, Je compte donc que tu aura suivi mes intentions et que tu me dira s'il faudra faire des remerciements après que la grace sera accordée

tu m'envoyera la copie de l'acte de celebration de ton mariage [1754] avec marie [Barbara Helena] Elisabeth Kolin. Signé du curé [von Zug, =Dekan Beat Karl Anton Wolfgang Wickart] et certifié par le canton [d.h. durch Landschreiber Franz Xaver Hegglin] au quel on ajouttera ses armes. pour Estre legalisé par l'ambassadeur [von Frankreich in Solothurn, Anne-Théodore Chevignard, gen. le Chevalier de Chavigny] qui est icy [gemeint in Paris], apres quoy Je le remettray a mr. de Sejan qui l'inscrira et fera expedier un brevet qui constattera la survivance de ta pension sur la teste de ta femme, que Je t'adresse-ray après l'expedition

Le nommé [Josef Anton] Megnet [von Altdorf] est arrivé avec sa femme on me l'a amené sur le soir et on m'a demandé 42 L pour delivrer sa femme de sa detention au carosse de strasbourg dans le quel elle s'estoit mise avec luy J'ay ordonné que l'on paye pour le soldat ce qui luy revenoit de son engagement et que la femme ne me regardant pas Je ne payois rien pour elle, cela a été executé. et l'on s'est contenté ce cette somme pour l'homme et sa femme, que le sergent Schmidt<sup>2</sup> a placé sur le champs chés un cabaretier alleman [in Paris] ou elle gagna sa vie estant tres intelligente qui plus est Jolie, son mari est a la comp[agnie] en attendant qu'il puisse estre placé chés ton libraire [- Megnet war Buchbinder<sup>3</sup>; des Adressaten bevorzugter Buchhändler in Paris war Vincent<sup>4</sup> -] qui fera peutêtre difficulté de le prendre ne scachant pas un mot francois, d'aillieurs il est tres moncade, et vilain de figure Je ne conçois pas comment tu a pû le prendre enfin J'en suis tres mécontent Je te prie donc de ne me plus embailer de

pareille marchandise. car Je te Jure que Je ne les receveray pas et que tu en sera pour les frais. Je ne suis point enfammés d'hommes. et diéu mercy J'en ay de tres bons de l'évêché de pourentruy [das Bistum Basel gemeint] et suffisamment pour me passer de ceux de Zug s'il y avoit difficultés d'en avoir. Je les receveray toutes fois quand ils seront beaux et bons et non autrement, Je te recommande donc de te conformer a mes intentions, mes compliments a ta femme ...  
 J'embrasse mon frere [den Abbé Beat Jakob Anton Zurlauben] Je compte qu'il a receu la lettre que Je luy ay Escritte".

1) s. AH 90/62

2) Dabei dürfte es sich um den bei Meier/Zurlaubiana "Briefwechsel" 635 aufgeführten "Schmid, Sergent, Paris" handeln.

3) s. AH 89/96

4) s. Meier/Zurlaubiana 394

Original, mit Siegel - AH 90, 155-156 - Blatt 156<sup>r</sup> leer

1754 Dezember 27., Paris

A

SCHREIBEN VON [GARDEOBERST UND LIEUTENANT GENERAL BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN AN GARDEHPTM. [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN, "BRIGADIER ES ARMEES DU ROY [LUDWIG XV.]", "PAR BASLE A ZUG"

"nous [gemeint der Absender und dessen Gattin, Marie-Florimonde de Pinchène] avons fait reponse ... a toutes les lettres que nous avons receû de la famille de colin [=Kolin, von Zug - der Adressat hatte eben Maria Barbara Helena Elisabeth Kolin geehelicht -] et aux tennes, le 27 de ce mois, J'ay faits un paquet a ton adresse dans le quel J'ay enfermé les lettres pour ton epouse, J'ay escrit aussi a mon frere [dem Abbé Beat Jakob Anton Zurlauben] que Je luy ay adressée et celles qui regardent mr. [Johann Jakob Kolin] et mad.<sup>e</sup> [Maria Elisabeth Landtwing, als des letzteren Gattin, verh.] Colin [=Schwiegereltern von Beat Fidel Zurlauben] sont a l'adresse de mr colin. J'espere que l'on les aura receû, Je te prie de leurs reiterer a tous nos sentiments de nostre part et que nous leurs souhaittons tout ce qui peut contribuer a leurs satisfaction et sur toutes choses une parfaite santé.

le nommé [Leonz?] **Stammler**<sup>1</sup> est arrivé, Je vient de donner encor trois congé absolû scavoir aux nommés Keller de Kom [=Cham] [Josef?] souter [=Suter]<sup>1</sup> de Kom et Candide Meyer du freyen ambte, lesquels a ce que Je crois ne resteront pas au pays. sur tout le dernier. ...